

<b>Compte-rendu du conseil d'école du 29 juin 2020</b>
--

Présents : Mme Gautier, adjointe au maire - Mme Lemoine, conseillère municipale - Mme Guiodo, directrice - Mmes Desvaux et Verrier, MM. Bonnaire et Matis, professeurs des écoles - Mme Arnaud et M. Sadouki, parents élus - Mme Aubry, ATSEM.

Excusés : Mme Marsa, inspectrice de l'éducation nationale, M. Collet, maire de Médréac, Mme Truffaut, conseillère municipale, Mmes Bébert et Massart, professeurs des écoles.

Ordre du jour :

- Organisation de la rentrée scolaire 2020
- Bilan des décisions du dernier conseil d'école
- Travaux, matériel, investissements
- Questions des parents

### 1- Tour de table

Nous débutons le conseil d'école par un tour de table.

Nous accueillons et souhaitons la bienvenue à Mme. Gautier, adjoint au maire, Mmes Lemoine et Truffaut, conseillères municipales.

5 parents élus ont démissionné entre octobre 2019 et février 2020.

### 2- Organisation de la rentrée scolaire 2020

#### Effectifs actuels

Les effectifs sont actuellement de 126 élèves, répartis en 5 classes : 21 TPS-PS-CP (3 TPS/ 5 PS/ 13 CP avec M. Matis), 22 MS-GS (9 MS/ 13 GS avec Mme Desvaux), 27 CE1-CE2 (22 CE1/ 5 CE2 avec M. Bonnaire), 26 CE2-CM1 (11 CE2/ 15 CM1 avec Mme Verrier), 30 CM1-CM2 (5 CM1/ 25 CM2 avec Mme Guiodo et Mme Massart). Il y a donc 30 élèves de maternelle et 96 élèves d'élémentaire.

Le retour à l'école depuis la fin du confinement s'est bien passé. Depuis le 22 juin, 114 élèves sont revenus à l'école.

#### Effectifs provisoires rentrée 2020

De 1 à 2 TPS dès septembre et entre 4 et 6 en janvier - 12 PS - 5 ou 6 MS - 10 GS - 16 CP - 12 CE1 - 22 CE2 - 17 CM1 - 20 CM2.

Les répartitions des classes ne sont pas encore faites.

Nous n'avons aucune information à ce jour sur la façon dont se passera la rentrée de septembre.

### 3- Bilan des demandes du dernier conseil d'école

#### Question de la sonnette à l'entrée de l'école.

Où en sont les devis concernant un éventuel visiophone et une gâche électrique pour le portail ?

Réponse de la municipalité : La municipalité va engager une demande de devis début juillet.

#### Informatique

Une demande de Vidéo Projecteur Interactif et d'un tableau blanc pour la classe des CE2-CM1 avait été faite lors du premier conseil d'école de l'année scolaire 2018-2019.

Il a été installé en décembre 2019 et fonctionne.

#### Alarme dans la salle des maîtres

Il faudrait prévoir de mettre un détecteur d'alarme dans la salle des maîtres car c'est là qu'est stocké le matériel informatique.

Réponse de la municipalité : Une demande de devis a été envoyée au mois de juin 2020.

#### Fenêtres et portes

Plusieurs fenêtres de l'école ont des clanches qui ne fonctionnent plus, soit la fenêtre ne peut pas se fermer soit elle ne peut pas s'ouvrir.

Réponse de la municipalité : Les réparations ont commencé.

Un point va être fait avec l'équipe enseignante pour vérifier que toutes les portes ferment à clef.

#### Bancs et table pour les enfants pour la cour élémentaire

Les enseignants et les élèves avaient demandé l'achat de bancs et d'une table pour aménager un "coin calme" dans la cour de l'élémentaire. C'était en cours de devis lors du dernier conseil d'école.

Réponse de la municipalité : Cela va être relancé.

### 4- Travaux, matériel et investissements

#### Informatique - VPI

L'équipe enseignante fait une demande de Vidéo Projecteur Interactif et d'un tableau blanc pour équiper une nouvelle classe.

#### Demande d'un nouveau verrou pour la cabane à vélo.

#### Demande de débloquer deux des trois volets en hauteur de la classe des CE2-CM1.

Plantations : L'équipe enseignante souhaiterait que soient plantés un ou deux arbres dans la cour de l'élémentaire pour avoir de l'ombre ainsi que des arbustes. La municipalité est partante, ceci pourrait être un projet mené avec les enfants l'année prochaine.

## Machine à laver et frigo

La municipalité nous informe qu'une nouvelle machine à laver et un nouveau frigo arriveront à la rentrée.

## 5- Question des parents

### Les différents points et engagements de la nouvelle municipalité pour l'école.

- **La rentrée à deux ans** sera mise à l'ordre du jour lors du prochain conseil municipal (7 juillet). Si le vote est positif, ce sera effectif dès la rentrée de septembre 2020.
- **Soutien en cas de fermeture de classe** : Oui. C'est dans l'intérêt de tous.
- **Sécurisation des parkings** : Il y a une zone dangereuse derrière les voitures. Les parents élus demandent s'il serait possible de faire un chemin (pas japonais par exemple) pour que les enfants passent par la pelouse.
- **Aménagement d'un préau** : Afin que les élèves et leurs familles puissent attendre à l'abri en cas de pluie. Il ne sera pas forcément collé au bâtiment, ça peut être une allée couverte.
- **Marquage au sol** pour la circulation des vélos.
- **Visibilité de l'école** : Réfléchir à un visuel qui montre qu'il y a une école.

*La commission voirie va réfléchir à tout cela. Elle est déjà au courant de ces différents points.*

### Restaurant scolaire

- ***Menus équilibrés*** : Une famille a signalé que les menus n'étaient pas tous équilibrés ces derniers temps.

*Réponse de la municipalité* : Les circonstances ont fait que le personnel a dû faire avec les réserves et les inscriptions n'étaient pas fiables. La commission menu souhaiterait intégrer deux élèves et deux parents à la rentrée. Le personnel du restaurant scolaire est partie prenante de cette demande. A partir de la rentrée prochaine, il y aura un membre du personnel du restaurant scolaire présent au conseil d'école.

- ***Rentrée septembre 2020*** : Une visite de la cantine sera organisée pour les nouveaux élèves de l'école et une présentation du restaurant scolaire sera faite à tous les élèves de l'école.

- ***Charte de la cantine*** : Un projet a commencé à être élaboré, le travail va continuer. Ce sera un fascicule de communication.

- ***Règlement intérieur*** : Le système d'inscription à la cantine ne paraît pas adapté pour tout le monde et n'est pas flexible en cas de changement d'horaires. La pénalité de 1 euro fait très "sanction". La demande du justificatif médical rend le système vraiment rigide. Est-ce qu'une souplesse peut être envisagée ?

- ***Nuisances sonores*** : Une réflexion va être engagée à ce sujet. Il est prévu qu'un élu vienne pour constater les nuisances.

- **Sanctions pour les élèves** : Elles sont punitives pour le moment, une réflexion va être engagée pour changer ce système en profondeur.
- **Garderie** : Certains parents constatent un écart entre ce qui leur est facturé et le temps réel passé en garderie.

**La municipalité prend note de tous ces éléments et la commission restaurant scolaire/garderie va travailler sur le sujet.**

**La municipalité, les parents et l'équipe de l'école vont travailler ensemble pour le bien de tous les élèves.**

**Communication avec les parents élus** : [conseil.ecolemedreac@gmail.com](mailto:conseil.ecolemedreac@gmail.com)

Compte-rendu rédigé par la directrice.

La directrice Nolwenn Guïodo

Le secrétaire de séance Karine Verrier

